



Vu pour être annexé à la
 délibération du Conseil
 Municipal du XX xxxxxx 202X
 Le Maire,
 Jean-Louis LE MASLE

EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

N°	Description	Superficie	Surface (m²)
1	Emplacement réservé pour la construction de locaux communaux	100	400
2	Emplacement réservé pour la construction d'un local de stockage	100	400
3	Emplacement réservé pour la construction d'un local de stockage	100	400

LÉGENDE

ZONAGE

- Secteurs Ua
- Secteurs U
- Autres secteurs U
- Secteurs à urbaniser (1AU, 2AU)
- Secteurs urbanisés d'activités (U1)
- Secteurs agricoles (A)
- Secteurs naturels (N)
- Secteurs forestiers (NF)
- Zones humides (Nzh, Azh)
- Limites de zone

PRÉSCRIPTIONS

- Bâtiments susceptibles de changer de destination
- Marge de recul aux cours d'eau
- Marge de recul aux voiries
- Talus ou haie à préserver : haie anti-érosive
- Talus ou haie à préserver : haie paysagère
- Espace boisé classé
- Emplacement réservé
- Emplacement réservé logement social / mixité sociale
- Secteur bâti à protéger
- Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)

INFORMATIONS

- Site archéologique

HYDROGRAPHIE

- Cours d'eau
- Cours d'eau busé
- Plans d'eau

